



CAP ÉLECTRICIEN

UNE FORMATION
COURTE, CONCRÈTE
ET QUALIFIANTE



Formation en deux ans pour
acquérir les compétences de base
en installations électriques.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des professionnels qualifiés, capables d'installer, de mettre en service, de maintenir et de dépanner des équipements électriques et des réseaux de communication, que ce soit dans les secteurs résidentiels, tertiaires ou industriels. Ces techniciens interviennent dans le respect des normes de sécurité et des évolutions technologiques du secteur.

DES APPRENTISSAGES TECHNIQUES SUR PLATEAUX RÉNOVÉS

Pendant deux ans, les élèves se forment sur des plateaux techniques modernisés et adaptés aux exigences actuelles du métier. Ils apprennent à :

- + Installer et raccorder des équipements électriques
- + Mettre en service des installations basse tension
- + Intervenir sur des réseaux de communication (alarmes, interphonie, domotique...)
- + Lire et interpréter des schémas techniques
- + Réaliser des câblages, des essais et des contrôles de conformité

DES DÉBOUCHÉS IMMÉDIATS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

À l'issue de la formation, les élèves peuvent intégrer directement le monde du travail. Ils sont recrutés dans des entreprises intervenant sur :

- des logements individuels et collectifs,
- des bâtiments tertiaires (bureaux, commerces...),
- des sites industriels,
- ou encore dans la maintenance et le dépannage.

ET APRÈS ? POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES

Les élèves motivés et ayant obtenu de bons résultats peuvent, selon les places disponibles, poursuivre leur formation en intégrant une classe de **Première Baccalauréat Professionnel MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés)**.

UNE IMMERSION EN ENTREPRISE INDISPENSABLE



Pour valider leur diplôme, les élèves doivent **effectuer 14 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)** réparties sur les deux années, dans des entreprises locales ou partenaires du secteur.